Préparer son entrée en L1

Par **Alexandra-Anaïs Vrigny**, le **15/06/2012** à **20:12**

Slt, je me prépare à rentrer en L1 droit en septembre 2012 pour cela après avoir vu toutes les méthodo j'aimerais savoir si un de vous avez un exemple (corrigé) de commentaire de texte, d'arrêt, d'une dissert juridique, fiche d'arrêt et cas pratique merci à vous tous [smile4]

Par **Candice54**, le **15/06/2012** à **23:26**

Je n'ai pas ça sous la main mais si je peux me permettre de te donner un conseil, ce serait de profiter de tes vacances ! ^^ Tu auras largement le temps d'apprendre tout ça à la rentrée, pas besoin de mobiliser ton cerveau si tôt ! :)

Profite du soleil et fais des grasses matinées; c'est selon moi la meilleure des préparations à la L1 !

Si toutefois tu veux tout de même un exemple de dissert/exposé; j'ai un petit dossier en droit du travail qui date de ma L3 ;)

Par **Mamande**, le **15/06/2012** à **23:33**

Totalement d'accord avec Candice,

ceci dit, j'ai un exemple de tout ce que tu demandes si tu veux.

Par **gregor2**, le **16/06/2012** à **00:24**

Bonjour,

[citation]Profite du soleil et fais des grasses matinées; c'est selon moi la meilleure des préparations à la L1 !
[/citation]

ne les écoutez surtout pas ... si vous voulez profiter des vacances pour vous familiariser avec le droit c'est une **très** bonne initiative - sans se faire du mal non plus évidement - l'année sera

plus simple et vous comprendrez mieux les nuances -
surtout que les autres vont rien faire des vacances et à la rentrée ils vont se plaindre et dire qu'ils ne comprennent rien ... et certains vont lâcher prise -

avant ma L1 j'ai pris de l'avance et l'année était très agréable ! alors que les autres souffrent énormément - (bon j'ai souffert un peu quand même et vous souffrirez un peu aussi :p)

Bienvenue sur le forum, n'hésitez pas à participer aux débats -

il y a de nombreuses pages de conseils quant aux dissertations ici - de toute façon l'idée est simple : répondre à une question sans ambiguïté et avec un plan clair qui se suffit à lui même,

une introduction dense qui pose le sujet, un développement qui met en avant la démonstration et pas de conclusion puisque dès l'introduction tout était déjà posé et le développement n'a fait qu'approfondir -

(on ne va pas : dire quelque chose, le démontrer puis le résumer, on se contente de dire quelque chose et le démontrer)

il existe des livres (a moins de 10€) avec des annales corrigées de tous les exercices que vous demandez -
ce genre

http://www.lgdj.fr/manuels-precis-mementos/2335813/annales-droit-constitutionnel-edition-2012

http://www.lgdj.fr/manuels-precis-mementos/2335814/annales-introduction-droit-droit-civil-edition-2012

sinon voila je vous conseillerai surtout de vous familiariser avec les arrêts, avec ce site de prendre connaissance des juridictions, leurs compétences territoriales et matérielles les taux de ressort etc ... les grands principes (la double dualité juridictionnelle etc ...) et tous les cheminements possibles d'une affaire, avec le vocabulaire particulier des différentes juridictions - c'est ça qui fait que vous comprendrez tout de suite un arrêt je pense -

Par **Candice54**, le **16/06/2012** à **02:00**

Oui enfin... la L1 n'a rien d'une épreuve... Si on travaille un minimum et qu'on a un tant soit peu plus de mémoire qu'un poisson rouge atteint d'alzheimer ça passe sans grande difficulté. Ce n'est d'ailleurs même pas du droit dans l'ensemble...

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Pour les livres, je te conseille de patienter, tu auras largement le temps de faire flamber ton portefeuille et faire fondre tes économies (certains profs baseront tout leur cours sur leur propre ouvrage et tu n'auras pas d'autre choix que de les acheter dans ce cas).

La première année est vraiment une année "douce". Après tout dépend aussi de la filière de laquelle tu proviens mais je pense que le mieux reste quand même de profiter de tes vacances; tu auras de quoi faire pendant les années qui vont suivre.

Il ne faut pas dramatiser non plus... beaucoup, comme moi, sont passés en L2 sans difficulté, avec mention pour la plupart, sans avoir ne serait ce fait qu'un seul TD de toute l'année. Y'a pas de quoi fouetter un chat ;)

En outre, c'est prendre le risque de comprendre certains grands principes de travers. Cela peut mener à des incompréhensions qui pourraient te porter préjudice par la suite.

Par **Alexandra-Anaïs Vrigny**, le **16/06/2012** à **11:46**

Merci pour vos réponse enfin je me prépare est peut être un bien grand mot à raison de 1 à 2h par jour (pas tous les jours) sa va.

Disons que c'est plus pour me rassuré sur ce qui m'attend en septembre et voir qq notions car je vient d'une série de bac qui n'est forcément avantagé mais bon....en ce qui concerne les livres j'ai acheter qq un mais c'est tout

Par **Mamande**, le **16/06/2012** à **12:06**

A mon avis ça ne va pas te rassurer, tu ne vas pas comprendre ce que tu vas lire. L'explication d'un chargé de TD est primordiale, et y aller progressivement avec le cours en parallèle également.

Après, on n'a pas tous les mêmes méthodes...

Par **gregor2**, le **16/06/2012** à **12:33**

[citation]En outre, c'est prendre le risque de comprendre certains grands principes de travers.[/citation][citation]la L1 n'a rien d'une épreuve... Si on travaille un minimum et qu'on a un tant soit peu plus de mémoire qu'un poisson rouge atteint d'alzheimer ça passe sans grande difficulté. Ce n'est d'ailleurs même pas du droit dans l'ensemble... [/citation]

Candice va nous expliquer comment il serait possible de comprendre de travers quelque chose d' "aussi simple" alors [smile4]

[citation] tu ne vas pas comprendre ce que tu vas lire.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[/citation] Oui mais dans ce cas ... autant ne jamais commencer ... si elle commence comme tout le monde dans trois mois elle ne comprendra pas plus ...

Maintenant c'est vrai que c'est comme ça que j'ai fait c'est pour ça que je défends cette méthode - maintenant le "risque de comprendre de travers" ne me semble pas être suffisant pour ne pas commencer à s'intéresser sérieusement au cours ... surtout que beaucoup d'élèves comprennent quand même tout de travers malgré les td et malgré les profs -

la différence n'est pas entre ceux qui ont des profs de td et ceux qui n'en ont pas mais entre ceux qui veulent comprendre vraiment et prennent le temps et ceux qui au fond s'en foutent un peu

[citation]car je viens d'une série de bac qui n'est pas forcément avantagée[/citation]
Laquelle ? si ce n'est pas indiscret ! Avec sérieux vous y arriverez -

Par **Yn**, le **16/06/2012** à **13:20**

Tu vas dans quelle fac, *Alexandra* ?

Vouloir s'avancer n'est jamais une mauvaise chose, d'autant que les attentes en L1 varient énormément selon les universités.

Personnellement, je te conseillerai de te focaliser sur le commentaire d'arrêt en droit civil (droit de la famille). C'est ton programme de L1, la méthodologie du commentaire demande de la pratique, c'est bien de vouloir prendre de l'avance.

Par **Alexandra-Anaïs Vrigny**, le **16/06/2012** à **20:12**

gregor2 -> je viens d'un bac pro relation client, j'ai fait 6 mois de BTS Management mais je n'ai pas aimer du tout !! J'ai déjà fait du droit mais pas au même niveau qu'un bac ES...

Yn-> Je vais à L'université de Caen, merci pour tes conseils ;)D'ailleurs si tu as un commentaire en droit civil je suis preneuse :) merci beaucoup

Par **Candice54**, le **16/06/2012** à **23:55**

Gregor : tout simplement car les notions nécessitent des explications claires et précises; une

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

mise en relief efficace et doivent être ponctuées d'exemples concrets.

Donc oui, c'est loin d'être compliqué, mais seul, on a facilement tendance à se mélanger les pinceaux; surtout lorsque l'on débute dans le monde du droit. Une fois acquises les notions paraissent bateau pour la plupart, mais encore faut il que ce soit le cas !

Et pour étayer davantage ma pensée quitte à être un peu crue : si quelqu'un a besoin de préparer sa L1 pour s'en sortir, je n'imagine même pas les difficultés que cette même personne pourrait avoir une fois arrivée en L3 ou en M1... La première année est uniquement là pour jauger la motivation et le sérieux des étudiants; ce n'est pas du droit à proprement parlé; ce n'est qu'une façon déguisée de savoir si oui ou non une personne est apte à poursuivre des études supérieures en faculté.

La filière n'a que très peu d'importance si tu es capable d'encaisser une charge de travail plus ou moins grande : seuls les ES sont un peu avantagés par le fait qu'ils ont déjà eu vent de quelques notions juridiques. Mais pour venir de S, je peux t'assurer que les cours sont prévus pour remettre à niveau TOUS les étudiants, quelque soit leur filière d'origine (personnellement je n'avais jamais eu une seule malheureuse heure de cours consacrée au droit pendant toute ma scolarité et ça ne m'a pas pénalisé le moins du monde !). J'ai côtoyé aussi bien des gens de ES, S, L, STG, STT qui s'en sont tous très bien sortis pourvu qu'ils s'en soient donnés un minimum les moyens.

Je ne suis pas une partisane du moindre effort mais je pense que rien ne sert de se bourrer le crâne pendant les vacances... Surtout qu'une ou deux heures par jour c'est déjà beaucoup plus que ce que j'ai pu travailler tout au loin de mes années de fac (hormis période d'examens évidemment).

Si je peux te donner un conseil ce serait de faire attention à ne pas trop vouloir en faire : si tu commences à trop travailler en L1, comment vas tu augmenter ta charge travail arrivée en L3 ou en M1 ? Si tu es déjà "à fond" maintenant; tu ne pourras jamais travailler plus et tu auras vite atteint tes limites. Tu risques également d'arriver à saturation avant l'heure fatidique des examens : le cerveau est comme un muscle, si tu le fatigues trop au bout d'un moment il n'est plus capable d'enregistrer; et à commencer l'année si tôt, c'est ce qui te pend au nez (surtout à une ou deux heures par jour !!).

Après ce n'est que mon point de vue; j'ai toujours eu tendance à privilégier la qualité à la quantité de travail (m'accorder une sieste d'une heure au lieu de bosser deux heures de suite afin d'avoir 60 réelles minutes de travail productif par exemple). Comme un sportif de haut niveau, il faut savoir quand travailler et quand se reposer; et je pense sincèrement que les grandes vacances sont faites pour cette dernière option. Tu apprendras bien assez vite que les "vacances" à la fac de droit sont inexistantes (entre les révisions pour les colles, les exposés, des dossiers et les révisions pour les partiels). Alors profite de celles ci pour te requinquer ou te faire un peu d'argent de poche ;)

Edit : en outre, il ne faut pas oublier que tous les profs et tous les chargés de TD ne procèdent pas de la même façon ! Certains veulent une conclusion à la fin de leur dissertation, certains acceptent les plans en trois parties/trois sous parties etc... Mieux vaut donc attendre sagement les consignes et faire le boulot en temps et en heure. Donc certes c'est une preuve de ta motivation et de ton envie de réussir mais comme dit le proverbe : tout vient à point à qui sait attendre ;)

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **bulle**, le **17/06/2012** à **09:35**

Bonjour,
[citation]si tu commences à trop travailler en L1, comment vas tu augmenter ta charge travail arrivée en L3 ou en M1 ? Si tu es déjà "à fond" maintenant; tu ne pourras jamais travailler plus et tu auras vite atteint tes limites. [/citation]
C'est totalement faux, c'est justement en travaillant énormément en L1 et en L2 que tu apprends à bien travailler pour la suite. Cela permet d'acquérir une méthode de travail au point que tu peux fournir les efforts nécessaires presque par habitude sans te lasser trop vite. Le taux de réussite en L1 est de 25% et de 50% en L2 alors il va falloir m'expliquer comment autant de personnes ratent leur année alors que selon vous c'est si simple.
Il faut bosser pour y arriver, c'est un fait. En L1 j'avais 3 fois moins de cours qu'en M2 et pourtant je bossais plus (alors que j'avais 1000h de cours en M2 vu que j'étais au DJCE). Les années ne sont pas comparables entre elles car on ne te demande pas la même chose en L1 qu'en L2 et ainsi de suite. Donc je trouve ridicule de dire qu'il faut augmenter sa charge de travail avec les années, autant donner son maximum et ne pas se reposer sur ses lauriers.

Alexandra, c'est très bien de te préparer pour savoir un peu à quoi t'attendre. En plus, cela montre ta motivation.

[citation]En outre, c'est prendre le risque de comprendre certains grands principes de travers[/citation]
Alors, il va falloir m'expliquer comment font les étudiants par correspondance qui ne peuvent pas demander toutes les 5 min des explications à leur prof...

Par **Alexandra-Anaïs Vrigny**, le **17/06/2012** à **11:30**

1 à 2 heures par jour ne me semble pas excessif surtout que ce n'est pas tout les jours.
MOTIVATION c'est pour cela que je survole les cours de L1

Par **Candice54**, le **17/06/2012** à **14:03**

Et bien je ne suis pas d'accord. Ca dépend sans doute des facultés mais je peux vous assurer qu'avoir besoin de travailler autant en L1 à Nancy serait un signe alarmant : cela signifierait que la personne n'a pas les capacités pour supporter les années qui vont suivre.

C'est mathématique : si une personne travaille déjà deux heures par jour en L1; comment vas t elle pouvoir "encaisser" la charge de travail supplémentaire en L2, L3 et M1 etc... ? Je ne sais pas comment ça se passe dans votre université mais du coté de la place Stan, la charge de travail a doublé ou sinon triplé entre la L1 et le M1... D'autant plus que les profs ne font aucun cadeau : si en première année on s'arrange pour que les colles ne tombent pas toute la même semaine, je peux vous assurer qu'une fois arrivé en L3 c'est le cadet de leur soucis ! C'est ainsi qu'il est possible de se retrouver avec trois colles d'une heure et demi en l'espèce de 4 voire de 3 jours et ce, assez régulièrement. Et dans ce cas, comment caser les révisions nécessaires alors que l'on travaille déjà deux, trois ou quatre heures par jour ? Sans oublier

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

les travaux maisons qui passent du simple au double : si en L1 on nous demandait de simples fiches d'arrêts, en L3 c'était des dissertations de droit du travail de 35 pages qui prenaient facilement entre 12 et 16h de boulot.

Je ne peux donc qu'en conclure que cela dépend des facultés car je peux vous assurer que le travail à fournir est exponentiel à Nancy : les années sont de plus en plus difficiles, de plus en plus éprouvantes et demandent chaque fois plus de boulot. Pour résumer, la L1 permet d'apprendre la méthodologie, la L2 permet de l'appliquer et de découvrir le droit; la L3 a quant à elle a vocation à plonger les étudiants dans du droit pur et dur; et le M1 est un véritable concours vu les sélections drastiques en M2. En somme, les années les plus délicates que j'ai eu à "affronter" jusqu'à présent sont la troisième année et le master 1; et de loin (c'est également un ressenti général au niveau des étudiants que j'ai côtoyés).

Après, il est évident que tous les gouts sont dans la nature et je comprends parfaitement votre argumentation. Mais pour avoir vu des amies arriver au maximum de leurs capacités en L2 sans pouvoir supporter l'augmentation de la charge de travail arrivées en L3; je ne peux que conseiller à cette jeune fille de pas vouloir trop en faire au risque d'atteindre rapidement ses limites. D'autant plus "qu'une à deux heures par jour" me parait déjà énorme alors que l'année n'a même pas commencé ! Combien de temps allez vous travailler par la suite ? Si c'est uniquement la crainte de sortir d'une filière un peu marginale qui vous anime, rassurez vous tout de suite, vous n'aurez aucun handicap; surtout avec une telle motivation !

En outre, le faible taux de réussite s'explique d'une, par le fait qu'un bon quart des étudiants désertent les amphi au bout de seulement une semaine, de deux, que certains ne sont inscrits que pour bénéficier des bourses et des aides étudiantes, et de trois, en raison du faible taux de participation aux examens. En somme, très peu d'étudiants qui se sont donnés la peine de travailler un tant soit peu ne passent pas en L2; du moins à Nancy.

Pour conclure, je dirai donc simplement que c'est une excellente initiative mais prenez garde à ne pas trop vouloir en faire sous peine que cela puisse vous porter préjudice par la suite si votre faculté a adopté la même stratégie pédagogique que Nancy.

Par **gregor2**, le **17/06/2012** à **14:16**

Bon on aura compris la position de Candice ... que je trouve un peu aberrante - beaucoup de personnes sur ce forum font du droit pendant les vacances et s'en sortent au contraire très bien ... je ne parle pas de moi je n'ai pas encore mes résultats (et un parcours atypique puisque j'ai beaucoup travaillé pendant les vacances puis pas assez pendant les premiers mois de l'année pour avoir du travailler en même temps ...) - mais d'autres ont eu des bonnes mentions en révisant pendant les vacances et ils préparent déjà la L2 en ce moment même - (bon allez je vais même leur écrire qu'ils viennent partager leur expérience :p)

et n'oublions pas que Candice, qui vient de S (comme moi) et prétend être 'défavorisée' est en fait issue de la filière la plus plébiscitée par les profs puisque statistiquement c'est nous qui avons le plus fort taux de réussite aux examens ... (après j'ai trouvé que les ES étaient favorisés quant à l'économie ...)

[citation]Gregor : tout simplement car les notions nécessitent des explications claires et précises; une mise en relief efficace et doivent être ponctuées d'exemples concrets. [/citation]

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Et bien tout aussi simplement, pour avoir lu beaucoup de livres cette année je peux dire que certains sont vraiment très bien faits et très complets ... après en effet il y à ceux qui vont survoler et ceux qui vont vouloir comprendre, et ce sont les mêmes qu'en cours, ce n'est pas une histoire de prof ou pas prof - il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir -

(et dès maintenant Alexandra peut prendre un cahier et noter ses questions, qu'elle reprendra plus tard , et sans compter ce formidable forum :p)

En plus on peut comprendre qu' Alexandra venant d'une filière moins classique ai peur et veuille se préparer ... c'est tout a fait naturel - c'est peut être même une condition à la réussite -

moi je reste sur ce que je disais, si c'est travailler pour se faire du mal ce n'est évidement pas la peine, tout le monde sera d'accord là dessus, mais si elle y prend du plaisir elle peut faire autant d'heures qu'elle veut ça ne va certainement pas cramer son cerveau au contraire, étant un "muscle" comme vous dites ça l'habitue dès maintenant à un certain vocabulaire qui ne pourra de toute façon s'imprimer qu'avec le travail ... vous croyez que les sportifs ça reste assis à manger des chips ?

et jamais de ma vie je n'ai prétendu que la quantité primait sur la qualité ... je serait bien curieux que vous me citiez l'endroit où j'ai dit ça ...
en revanche vous utilisez des arguments quantitatifs :
[citation]C'est mathématique : si une personne travaille déjà deux heures par jour en L1; comment vas t elle pouvoir "encaisser" la charge de travail supplémentaire en L2, L3 et M1 etc... ? [/citation] La nature du travail n'est pas la même, et encore, le travail fait en L1 doit-il être refait une seconde fois en L2, certainement pas, et vous semblez oublier ce que je dis depuis le début, si elle prend de l'avance son travail sera d'autant plus léger pendant l'année puisqu'elle aura des facilités, donc ce qui s'ajoute à un endroit s'enlève encore une fois à un autre - et l'an prochain elle aura eu sa propre expérience du travail demandé et adaptera d'elle même son travail - et pourquoi dire qu'elle ai besoin de travailler plus qu'un autre pour le même diplôme ?

Mais en fait une phrase me tue ...
[citation]le cerveau est comme un muscle, si tu le fatigues trop au bout d'un moment il n'est plus capable d'enregistrer; et à commencer l'année si tôt, c'est ce qui te pend au nez (surtout à une ou deux heures par jour !!). [/citation]
Surtout une a deux heures par jour ? c'est rien du tout une a deux heures par jour :s

si un cerveau n'est pas capable d'apprendre deux heures par jour sans cramer il faut se poser des questions ...

Et la métaphore est très mauvaise... quand les gens comparent le cerveau à un muscle c'est justement pour justifier qu'il faille l'entraîner constamment pour qu'il ne s'atrophie pas ...

mais bon ... chacun ses méthodes après tout - moi je ne vais pas vous dire de travailler pendant les vacances, c'est pour ça que ça m'étonne que vous dites de ne surtout rien faire ... chacun son caractère et si une chose est certaine c'est qu'il n'y a pas une unique façon de

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

réussir - dire que 2h de travail par jour crame le cerveau c'est (heureusement pour le destin de l'humanité) totalement faux ...

Pour terminer je vois qu' Alexandra se pose toute seule non seulement la question "que dois-je savoir" mais aussi "comment veulent-ils que je le restitue" , et pour ma part je pense que c'est un signe d'un esprit méthodique, de sérénité et de maturité - mais ça n'engage que moi :p

---

Alexandra vous avez quoi comme livre ? simple curiosité -

(je vais vous trouver une dissert, un commentaire etc ... puisque vous l'avez demandé, mais ce n'est probablement pas la peine de réellement travailler dessus pour l'instant, en revanche c'est vrai que ça vous fournira un exemple de ce qui est attendu et ce que les profs attendront de vous niveau "qualité rédactionnelle")

et pas de soucis pour l'avenir, vous adapterez le travail (tant sur la quantité que sur la méthode de travail) en fonction de vos besoins - et surtout c'est en travaillant qu'on s'aperçoit de ce qu'il faut faire ou pas - en fait il faut toujours avoir en tête "comment être plus efficace" -

et si vous avez des questions n'hésitez pas à les poser sur le forum - (voir même n'hésitez pas à tenter d'apporter des réponses aux autres, ça vous fera faire des recherches et je ne connais pas de meilleure méthode pour ancrer des raisonnements en soi que d'expliquer aux autres, Candice qui vient de S ne contestera pas ça ;))

Par **gregor2**, le **17/06/2012** à **14:38**

De plus personne n'a dit que c'était une NÉCESSITE de travailler dès maintenant, on a juste dit que c'était bien d'être motivé et que ça ne peut qu'être une bonne chose d'avoir un peu d'avance - (et que son cerveau ne sera pas cramé par une heure de travail ...)

De l'autre coté il y a vous, et si on vous suit, vous tentez de démontrer que travailler dès maintenant garantit l'échec plus tard ... alors sur un plan dialectique ça peut avoir un certain intérêt mais c'est manifestement faux -

alors vous dissimulez un peu le raisonnement et dites que "quelqu'un qui aurait besoin de travailler énormément en L1 (ce qui n'est même pas le cas d'Alexandra, comment le saurions nous) aura des difficultés pour la suite", ça semble vrai mais ça ne l'est pas toujours, c'est un sophisme - vous qui venez de S vous allez aimer - il faut séparer au moins deux cas

le premier cas, prenons une personne lambda, qui as toutes ses facultés et un niveau classique à la sortie du lycée mais qui aurait beaucoup de difficultés à comprendre le droit, et cette personne travaille énormément pour des résultats médiocres - lui oui, il va avoir du mal

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

plus tard - soit il va devoir apprendre à travailler différemment soit c'est l'échec

second cas, prenons un cas extrême pour bien le voir, quelqu'un qui ne parlerait pas français ou très mal. La première année de droit va être une épreuve très violente pour lui, il va devoir travailler énormément pour arriver au résultat des autres, pourtant, va-t-il devoir travailler plus en L2 ? et bien non puisqu'il aura déjà appris a parler français en L1, sa charge de travail en droit va augmenter comme tout le monde, mais sa charge de travail globale va diminuer puisqu'il aura déjà appris 1/ la langue 2/ les méthodes les plus efficaces pour apprendre (car oui les gens s'adaptent et changent leur méthodes en cours quand ils sont intelligents)

tout n'est donc pas tout noir ni tout blanc, "le cerveau est un muscle", plus on apprends plus on apprends vite et bien -

et par exemple quand elle se pose des questions de fond sur la méthode, je peux garantir que certains ne se posent pas ces questions avant la L2, donc ça représente une charge de travail pour elle maintenant, mais en L2 elle sera plus sûre d'elle que certains qui se réveilleront et se poseront ces questions pour la première fois -

autre élément : quelqu'un qui travaillerait "beaucoup trop" en L1 apprend quand même une chose essentielle : il apprends à travailler tout simplement, il sait ce qui marche pour lui, ce qui ne marche pas, comment être efficace etc ... et ça c'est capitalisé pour la suite -

j'ai assisté à un oral de L2, la fille se faisait tuer par l'examinateur et j'avais 80% des réponses (qui me brûlaient les lèvres d'ailleurs) alors que je n'étais qu'en L1 -

personnellement j'ai beaucoup travaillé cette année (et pour faire plaisir à candice : j'ai commencé à réorganiser mes cours de L1 et commencé à voir ceux de L2 dès le lendemain de mes examens - pas parce que je me dis que c'est nécessaire et que sinon je n'arriverai pas (sinon en effet il y aurait un problème, je suis d'accord avec elle) , juste parce que **j'en avais envie** et j'en retire du plaisir ...) et je me sens tout à fait serein pour l'an prochain (aucune pression quant à la charge de travail) ...

[citation] je peux vous assurer qu'avoir besoin de travailler autant en L1 à Nancy serait un signe alarmant[/citation]

bon déjà ça va plaire aux profs de Nancy :p

mais surtout **personne** n'a dit qu' Alexandra a BESOIN de travailler "autant" , personne ne lui a dit "si tu ne travaille pas beaucoup maintenant tu vas droit à l'échec" , ce serait idiot en effet (et peut être qu'on s'est juste mal compris là dessus)

je dis juste que **si elle le fait c'est tant mieux pour elle et elle réussira d'autant mieux son année**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

-

rhalala que de discutions passionnées :p

mais bon je pense qu'on s'est aussi juste mal compris sur certains points ...

Par **Candice54**, le **17/06/2012** à **15:11**

Je me suis sans doute mal exprimée ^^ Je ne voulais pas dire que travailler pendant les vacances était un facteur assuré d'échec ! Loin de là ! Je dis simplement que, personnellement, ça me fait peur de voir qu'elle travaille autant avant même le début de l'année.

Après j'ai aussi conscience de chacun a ses méthodes de travail et ses capacités d'apprentissage : pour apprendre la même chose deux personnes n'y passeront pas le même nombre d'heures. Mais j'ai sans doute oublié ce point lors de mes messages précédents. Je me base sur mon expérience personnelle et sur celles d'amies ce qui doit être un peu trop réducteur pour convenir à une majorité de personnes.

Seulement, je persiste et je signe quant au fait qu'il faut faire attention à ne pas passer du "coté obscur" de la force :) J'ai un exemple en tête d'une amie qui est passée plusieurs fois par les rattrapages alors qu'elle travaillait facilement 5 fois plus que moi qui n'y suis jamais allée. Par curiosité je lui ai un jour demandé qu'elle m'explique une de ces séances de révision et c'est là que j'ai compris d'où venait son "problème" : elle travaillait beaucoup trop ! Elle voulait trop bien faire et allait bien trop loin dans l'étude de ses cours en les complétant par de la doctrine et des arrêts qui certes, étaient intéressants, mais qui la conduisaient à des confusions et l'éloignaient de l'idée directrice du cours. Au final, elle était incapable de voir où les profs voulaient en venir aux partiels et répondait toujours à coté. Alors certes pour sa culture personnelle c'était un atout formidable ! Mais ça l'handicapait également énormément au niveau de ses études.

Je dois avouer que j'ai été marquée par cette expérience : voir quelqu'un se démener comme un beau diable pendant un an et finalement se casser les dents de façon magistrale, ça vous reste sur l'estomac; surtout quand cette personne vous est chère.

Mais là encore je prends exemple sur des "extrêmes" : moi qui n'ai jamais eu besoin de travailler tous les jours ni même de faire mes td pour obtenir la mention; et elle qui travaillait chaque jour de l'année, qui faisait des exercices supplémentaires et rendait chaque devoir facultatif.

Alors je conçois que mon discours était sans doute trop radical, trop alarmiste et aussi trop teinté d'expériences personnelles (je m'en rends compte car je suis l'une des seules à défendre ce point de vue :P). Je dirai donc juste, telle une petite voix derrière vos conseils : attention tout de même à ne pas trop en faire.

Voilà ! :D

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **gregor2**, le **17/06/2012** à **15:20**

oui je ne doutais pas non plus qu'on ai une position peu divergente voir commune :p

surtout que je vois de quoi vous voulez parler en fait ... au lycée je n'ai jamais rien fait (mais vraiment vraiment vraiment rien) et j'ai eu un bac S spé maths avec de bonnes notes (la vie est injuste :p) ...

et je voyais les autres (certains) qui souffraient (surtout en maths ...) et qui bossaient comme des malades pour avoir des notes très médiocres ...

et même cette année en droit on en voit qui se font tellement du mal à s'acharner sur des arrêts sans rien comprendre ... (bon moi j'adore les arrêts c'est mon coté voyeur je pense [smile17]) -

mais comme ça alexandra aura toutes les clés :p

surtout que j'imagine que si elle change de voie comme ça c'est qu'elle a une vraie volonté et des projets contrairement aux élèves de première année qui souvent se retrouvent là par hasard ou presque ...

après c'est normal d'avoir peur si elle vient d'une filière peu valorisée dans le droit - mais ne pas se faire trop peur non plus - moi j'ai arrêté un peu après le bac pour travailler (pas très longtemps) mais la reprise m'a fait peur quand même, c'est pour ça que comme Alexandra j'ai révisé avant la rentrée - pour ma part c'était la première fois de ma vie que je révisais j'étais super content :p
donc ça a été constructif et j'ai pas vu ça comme une énorme charge de travail

elle aura donc compris qu'il ne pas se faire du mal, pas s'inquiéter non plus, prendre du recul et voir ce qu'on attend de nous - une copie c'est un bout de papier, il faut percer le secret - "qu'est ce que le prof veut pour que ce bout de papier vaille 20" :p

et je confirme la position de candice sur ce point : le travail avant la rentrée n'est en effet pas obligatoire, après ça reste (a mes yeux) quelque chose de valorisant et de positif -

bref je vous embête pas plus

juste pour terminer : j'ai vu cette année une fille pleurer de rage parce qu'elle ne comprenait rien aux arrêts ... et elle s'acharnait sur un bout de papier ... le travail doit rester constructif sinon ça ne sert à rien (ou pas a grand chose :p) -

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Alexandra-Anaïs Vrigny**, le **17/06/2012** à **20:31**

Oui merci gregor2, je voudrais juste avoir des exemples pour voir par rapport à la méthodo à quoi cela ressemble réellement :)

Sinon j'ai déjà des livres, voici les titres:

- Mementos Dalloz histoire du droit 12e édition
- histoire des institutions de l'époque franque à la révolution de chez puf droit 11 e édition
- Précis de dalloz 8 edition intro générale au droit
- Sirey université 29e édition droit consti (j'ai commencer 2 cours de ce livre et je trouve le droit consti très intéressant)
- Dalloz 19e édition lexique des termes juridiques
-CD ROM Dalloz L1 avec le code civil l'intro du droit civil + des TD
-Sirey lecons d'économie contemporaine 2e édition de Ivan Samson

Le fait de "travailler" légèrement pour moi n'est pas une corvée c'est un vrai plaisir, le droit ma toujours passionné depuis que j'ai découvert des notions de celui-ci en bac pro c'est d'ailleurs cela qui ma amener à quitter mon bts.

En juin 2011, j'avais une réelle peur d'aller à la fac pour poursuivre des études dans la matière que j'aimer donc je me suis rabattue sur un bts qui je pensais aller me combler mais cela n'a pas été le cas loin de là !

Alors après réflexion je suis partie de ce bts pour ainsi me lancée dans ce qui me passionne réellement LE DROIT. Je pense que cette filière est FAITE POUR MOI étant très rigoureuse, curieuse, travailleuse et passionnée (autre passion) de politique.
Cela peu sembler assez bizarre pour une jeune fille mais j'ai toujours était plus mature que mon âge.....

Je vais en L1 droit avec un vrai projet personnel, j'aimerais être greffière,secrétaire juridique ou mon rêve le plus absolue serais de devenir avocate pénaliste :)

Par **gregor2**, le **17/06/2012** à **22:48**

Ca fait en effet beaucoup de livres - attention quand même de ne pas en prendre plus que vous n'en lirez - (surtout qu'a la rentrée les profs vont vous donner des listes conséquentes et comme disait candice certains vont imposer le leur et le rendre incontournable (ce qui est relativement contestable comme méthode mais qu'y pouvons nous ... :p)) -

pour l'histoire du droit et l'histoire des institutions par exemple vous aurez tous le temps de voir et réviser ces matières - pas la peine de trop vous embêter avec ça -

un lexique des termes juridiques est en effet relativement indispensable (celui de Cornu est largement plus complet et plus précis, pour avoir travaillé avec les deux pendant plusieurs mois je peux l'affirmer, j'ai revendu le lexique Dalloz)

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

concernant le code avec le cd et la quantité énorme de matériel fourni avec je pense que c'est un peu un piège ... aborder ça me parait très difficile au début et peut être même trop énorme, ça risque de ne pas vous servir du tout ou très très peu ... après je sais pas mais même le code civil n'est pas indispensable ... pourquoi ?

premièrement il est intégralement sur légifrance, sans commentaires me direz vous, mais TOUS les étudiants français ont accès INTÉGRALEMENT aux codes annotés dalloz gratuitement et surtout aux **encyclopédies juridiques dalloz et litec** gratuitement de chez soi sur internet (!) en ligne avec les identifiants de la fac (et très peu le savent) - ce qui est gigantesque et nous offre des outils d'une puissance phénoménale ... (quand j'ai appris ça je me suis roulé par terre) - on a même accès aux revues juridiques hebdomadaires dalloz et littec en ligne (encore une fois très peu le savent)

(on vous donnera les liens ...)

après les livres de civil et de constitutionnel sont intéressants à voir et vont vous rassurer quant à ce qui est attendu - ce sont les grosses matières -

Pour les copies et corrigés je vous enverrai demain soir quelques copies scannées, je n'ai pas de scanner sous la main -

par contre si je peux vous donner un conseil c'est de réviser votre français - surtout que pendant les vacances vous en aurez le temps et c'est très important - (je ne dis évidement pas ça méchamment, c'est pour vous, moi même je faisais énormément de fautes (et en fait encore quelques unes ...) et je sais bien que ce n'est pas facile

conjugaisons/accords/ quand/quant ce/se peu/peut etc ...

Par **Candice54**, le **17/06/2012** à **23:09**

Pour le français, il y a un outil indispensable : il s'agit du projet Voltaire ! Il s'adapte au niveau de chacun et est vraiment bien fait (on nous l'avait présenté en L2) ;)

Par **Yn**, le **18/06/2012** à **14:05**

Salut,

Après avoir lu vos pavés respectifs, je propose le mien.

Alexandra, concernant les bouquins, tu peux te procurer le [s]Vocabulaire juridique de Gérard Cornu[/s]. C'est l'ouvrage de référence pour la définition des termes juridiques, c'est un

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

vraiment du très très beau boulot, je m'en sers toujours après mon M2, c'est la base du droit.

L'histoire des institutions, l'histoire du droit, etc. je pense que c'est inutile, ces matières sont très, trop, vastes et chaque prof l'attaque à sa sauce.

Je t'ai dit qu'il serait judicieux de te focaliser uniquement sur le droit civil et le commentaire d'arrêt, voici pourquoi : le commentaire d'arrêt est un exercice très scolaire. Tu as un vocabulaire particulier et une méthodologie à respecter.

La méthodologie demeure la même, que tu sois à Caen, Paris, Montpellier, etc. : tu dois toujours faire une introduction qui se découpe en plusieurs étapes et un plan qui détaille la solution.

Pour moi, si tu veux être avantagée pour ta future L1, voici ce qu'il faut maîtriser :

- **Savoir lire un arrêt** : concentre-toi uniquement sur les arrêts de droit civil de la famille (personne, divorce, mariage, etc.).

Si tu arrives déjà à comprendre où sont les faits, où est la procédure, qu'est-ce qu'un pourvoi, la construction du pourvoi (les branches, les moyens, etc.), la solution de la Cour de cassation, tu auras déjà fait un travail énorme.

Si tu arrives à faire ça (une fiche d'arrêt qui reprend les faits, la procédure, les prétentions du pourvoi, la question de droit, la solution) tu auras déjà fait un chemin énoooooooooooorme.

- **Lire un livre d'introduction au droit** : prend quelque chose de simple, de schématique pour comprendre les divisions fondamentales du droit (public/privé), l'organisation de la justice (la différence entre un TI et un TGI, qu'est-ce qu'un verdict, pourquoi la Cour de cassation n'est pas un troisième degré de juridiction, ...), bref devenir un peu familière du droit.

En résumé, je te conseille un livre d'introduction au droit (civil) pour bien comprendre les bases du droit et un livre qui explique le commentaire d'arrêt.

Si tu veux de l'aide, on peut voir ça en message privé.

Bosser du droit pendant les vacances, au-delà de la motivation traduite, je trouve ça très bien à plusieurs égards.

Je ne suis pas du tout d'accord avec *Candice54*, certes la masse de travail augmente avec les années, mais elle semble négliger un paramètre me semble fondamental : le développement de la réflexion.

Je pense que tous les inscrits et futurs inscrits en M2 se sentent beaucoup plus juriste qu'à leur entrée en L1. La réflexion se fait plus aisément, en un mot l'esprit est plus performant. Tu étudieras des notions de plus en plus complexes, mais avec l'habitude et le gain de maturité, tu ne constateras pas de grande différence si tu as toujours été régulière dans ton apprentissage.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Exemple précis : en L1, tu rames pour trouver le plan d'un arrêt, en M1 c'est quasi-automatique mais tu te prends la tête sur des liquidations de communauté ou de succession. Le second exercice est objectivement plus difficile, mais avec l'entraînement cela n'a rien d'insurmontable à l'instar d'un commentaire d'arrêt en L1.

Si ta future L1 se limite à une année de bachotage, si les profs n'attendent pas grand-chose de toi : tant mieux, tu passeras une année très light. Par contre, si les attentes sont fortes, comme dans beaucoup d'université, dis-toi que auras déjà de l'avance et que le début de la L1 sera une redite.

Par ailleurs, sur les taux de réussite S, ES, L, les S obtiennent statistiquement de meilleurs résultats pour une raison simple : l'orientation. Le droit n'est pas l'orientation par défaut des S qui préfèrent souvent la biologie ou la médecine, les scientifiques qui vont s'inscrire en droit ne le font généralement pas par défaut et ont déjà un peu projet ou un intérêt certain pour le droit.

De plus, le droit a l'avantage de faire démarrer tout le monde sur un pied d'égalité, S, ES et L. C'est l'occasion de prendre un nouveau départ, de rompre avec le lycée et de découvrir quelque chose de nouveau.

Par **Alexandra-Anaïs Vrigny**, le **18/06/2012** à **16:40**

Quels sont les chapitres de droit civil incontournable en L1 ? Personnes physiques,morales, les biens.... ??? merci :) c'est un peu vaste tout ça

Par **Camille**, le **18/06/2012** à **16:52**

Bonjour,
Très accessoirement, chère Alexandra-Anaïs Vrigny, évitez de vous réinscrire à chaque fois que vous postez (je ne sais pas trop comment vous faites, mais bon), d'après mes pointages, vous en êtes bien à 6 inscriptions...
[smile4]
J'espère qu'un modo, aidé de l'admin, va pouvoir rectifier...
[smile17]

Par **Camille**, le **18/06/2012** à **17:09**

Bonjour,
[citation]Quels sont les chapitres de droit civil incontournable en L1 ? Personnes physiques,morales, les biens.... ??? merci :) c'est un peu vaste tout ça
[/citation]
Exact. En plus, rien qu'à la seule lecture des articles, vous allez tomber sur des terminologies

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

dont vous n'avez probablement pas l'habitude.

S'il y avait bien un code qui permette d'aborder le droit de façon un peu "ludique" et "par la petite porte", je dirais plutôt... le code de la route.
D'abord, parce qu'il traite *"relativement"* simplement de situations assez simples et déjà bien connues, terminologie itou, de tous ceux ou celles qui ont passé leur permis, qu'on y retrouvera donc des choses connues, d'autres qu'on croyait connaitre, d'autres qu'on découvre, et dont on pourra toujours se servir tôt ou tard, même si on ne se lance pas dans le droit, le jour où on tombera sur la maréchaussée avec des petits ballons à la main, par exemple...

De plus, de fil en aiguille, on va forcément plonger dans divers autres codes, code pénal, code de procédure pénale, code des assurances, code de la conso, j'en passe et des plus pénibles, ET code civil aussi... Surtout si on élargit le cercle à tout ce qui touche à la bagnole, et pas seulement le code de la route (achats, ventes, successions...)
Donc un assez bon moyen de pénétrer progressivement dans le vif du sujet en s'habituant aux notions couramment pratiquées...
Parallèlement, il existe quelques forums "spécialisés" qui traitent d'une foule inépuisable de *"cas pratiques"*...
[smile4]

Par **Alexandra-Anaïs Vrigny**, le **18/06/2012** à **19:38**

Cela doit être le site qui fonctionne mal car oui dés que je me connecte, on m'envoie sur ma boîte mail les identifiants de connexion, je précise que je me connecte via mon compte facebook :)

Par **alexandra61**, le **18/06/2012** à **20:20**

J'ai rectifier tout cela il ne devrait plus y avoir de soucis de connexion.

Par **Camille**, le **19/06/2012** à **09:07**

Bonjour,
[citation]Cela doit être le site qui fonctionne mal
[/citation]
Peut-être bien un bug, effectivement.
[citation]J'ai rectifier tout cela il ne devrait plus y avoir de soucis de connexion.
[/citation]
Espérons, parce que, dans avec votre dernier message...
[citation]
Inscrit : 18/06/12
Message(s) : 1
[/citation]

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Donc, on verra à votre prochain...
[smile4]

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés